



HAL
open science

Les innovations organisationnelles dans la gestion des ressources naturelles : Emergence, consolidation, diffusion. Mise en perspective et synthèse d'un atelier participatif

Damien Rousselière, Elodie Bertrou, Sébastien Coquard

► To cite this version:

Damien Rousselière, Elodie Bertrou, Sébastien Coquard. Les innovations organisationnelles dans la gestion des ressources naturelles : Emergence, consolidation, diffusion. Mise en perspective et synthèse d'un atelier participatif. *Innovations Agronomiques*, 2024, 97, pp.46-53. 10.17180/ciag-2024-vol97-art04 . hal-04783827

HAL Id: hal-04783827

<https://hal.inrae.fr/hal-04783827v1>

Submitted on 14 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Les innovations organisationnelles dans la gestion des ressources naturelles : Emergence, consolidation, diffusion. Mise en perspective et synthèse d'un atelier participatif

Damien ROUSSELIERE¹, Elodie BERTRON¹, Sébastien COQUARD²

¹ Institut Agro Rennes-Angers, UMR SMART, INRAE, 2 rue André Le Notre, 49045 Angers cedex, France

² SCIC Agamy Vignobles, 8 rue du Ribouillon, 69430 Quincié-en-Beaujolais, France

Correspondance : damien.rousseliere@institut-agro.fr

Résumé

Dans cet article nous présentons les résultats d'un atelier participatif sur les innovations organisationnelles dans la gestion des ressources naturelles. L'atelier visait à identifier les freins et leviers pour la mise en place, la consolidation et la diffusion de telles innovations. Les participants ont discuté des facteurs internes et externes favorisant l'émergence et la pérennisation des initiatives, ainsi que des stratégies de diffusion. L'exemple de la SCIC Agamy Vignobles, coopérative multipartenaire créée pour la préservation de terres agricoles, a servi comme illustration de départ. En conclusion, il est souligné que la transition agroécologique nécessite des moyens financiers, techniques et humains importants, ainsi qu'un soutien des fédérations et des politiques publiques pour encourager et diffuser l'innovation.

Mots-clés : Coopératives, Gestion durable des ressources, Innovations organisationnelles

Abstract : **Organizational innovations in natural resource management: Emergence, Consolidation, Diffusion.**

This article presents the results of a participatory workshop on organizational innovations in natural resource management. The workshop aimed to identify barriers and levers to the implementation, consolidation and dissemination of such innovations. Participants discussed internal and external factors that promote the emergence and sustainability of initiatives, as well as dissemination strategies. The example of SCIC Agamy Vignobles, a multi-stakeholders cooperative created to preserve agricultural land, served as a starting point. In conclusion, it was emphasized that agro-ecological transition requires substantial financial, technical and human resources, as well as support from associations and public policies to promote and disseminate innovation.

Keywords : Cooperatives, Organizational Innovations, Sustainable Resources Management

1. Introduction

Des travaux de recherche récents (Ziegler et al. 2023) soulignent que c'est dans la combinaison des différentes dimensions de l'innovation, qu'elle soit technique, sociale, environnementale ou organisationnelle, qu'il est possible de répondre aux impératifs de la transition écologique. S'inscrivant dans cette perspective, la série d'ateliers organisée pendant les Carrefours de l'innovation agronomique du 28 mars 2024 qui avait pour thème « Les innovations organisationnelles pour la transition agroécologique et des systèmes agri-alimentaires durables » visait à observer et analyser des innovations organisationnelles à partir de différentes entrées (ressources, techniques, entreprise, sociosystème), en vue (1) d'identifier le réseau d'acteurs mobilisés dans un processus d'innovation organisationnelle, (2) d'analyser quelques verrous et leviers pour réussir des innovations organisationnelles transformantes et (3) de proposer un schéma avec les étapes d'une trajectoire d'innovation organisationnelle favorable à la transformation des pratiques en agriculture.



L'atelier « gestion des ressources » a eu pour objectif d'identifier les freins et leviers de la mise en place de telles innovations dans le domaine agricole mais aussi de comprendre de quelle manière elles peuvent se consolider et être diffusées à plus grande échelle. La méthodologie suivie a été celle du World Café (Löhr et al. 2020) qui se prête bien à l'exploration d'une problématique émergente et innovante. L'atelier a duré 2 h 00. Quinze personnes y ont participé et ont été réparties dans deux groupes de taille équivalente.

Une présentation initiale a été faite aux participants par l'animateur de l'atelier. Cette présentation portait sur le contexte de la gestion durable des ressources et sur des études de cas d'expériences. L'objectif était ainsi d'introduire les objectifs de l'atelier et d'émettre des premières hypothèses sur l'émergence, la consolidation et le développement des innovations organisationnelles, et ainsi favoriser les échanges par la suite. Cette présentation s'est appuyée sur une recherche préalable d'informations sur les innovations organisationnelles s'appuyant sur plusieurs sources : bibliographique, enseignements et recherche réalisées à l'Institut Agro Rennes Angers et interviews de dirigeants de coopératives. Cette recherche avait pour objet de mettre en perspective l'atelier à partir de la présentation de quelques expériences exemplaires portant sur des innovations organisationnelles gérant différents types de ressources (foncières, naturelles, renouvelables...). L'atelier s'est poursuivi par l'intervention de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Agamy Vignobles, organisation participative d'achat collectif de parcelles de vignes pour l'aide à l'installation, intervention qui a permis d'introduire aux tables participatives.

Dans une première partie de l'article nous exposons le contexte des innovations organisationnelles en matière de gestion de ressources naturelles, enjeu ancien mais renouvelé avec le changement climatique. Par la suite nous présentons les résultats du World Café. Ces résultats sont discutés et mis en perspective dans une dernière partie.

2. Contexte : Un enjeu ancien mais renouvelé avec le changement climatique

2.1. Panorama des innovations organisationnelles

La question de la préservation à long terme des ressources naturelles est un enjeu ancien. La réflexion sur la gouvernance des communs initiée à partir des travaux de E. Ostrom (1990), en réaction à la tragédie des communs mis en avant par G. Hardin (1968), porte sur la capacité générale des acteurs de terrain à développer des initiatives faisant sens pour eux et pouvant répondre à des enjeux d'intérêt pour la société. Deux éléments illustratifs ont été présentés aux participants pour permettre d'amorcer la réflexion initiale du World Café sur les enjeux d'émergence, consolidation et diffusion des innovations organisationnelles.

Le premier est relatif aux résultats des jeux expérimentaux comme par exemple le fameux jeu Fishbanks développé par J. Sterman (2010). Ce dernier est une simulation multi-joueurs en ligne dans laquelle les participants jouent le rôle de pêcheurs qui cherchent à maximiser la valeur de leur flotte, en compétition avec d'autres joueurs. Le résultat en présence d'une forte concurrence économique est celui d'un épuisement systématique de la ressource halieutique, et ceci même si les acteurs en sont conscients ; donnant tendanciellement raison à Hardin. Toutefois des solutions de préservation à long terme des ressources naturelles peuvent émerger à partir d'une stabilisation de la coordination entre acteurs. Ainsi les expérimentations systématiques proposées par Ruiz-Perez et al. (2011) montrent les conditions de réussite potentielles de la gestion des communs avec un impact positif des structures institutionnelles mais également un fort impact de la pression humaine. Des expérimentations réalisées avec les étudiants en M2 de l'Institut Agro Rennes-Angers, à la fois sur ce jeu mais aussi celui de Holt et al. (2012) sur la gestion durable d'une rivière, suggèrent l'importance des modalités organisationnelles spécifiques : à petite échelle des structures collectives de gestion des quotas et ou de redistribution des taxes apparaissent comme plus efficaces et plus facilement adoptées par les acteurs eux-mêmes. Ce modèle est celui des coopératives, comme la Coopérative Cobrenord gérant durablement la ressource halieutique



de la Baie de Saint Brieuc : ces organisations de producteurs sont données comme un exemple de gestion efficace économiquement et environnementalement de la ressource halieutique (Bloor et al. 2021). Toutefois ces formes d'organisations ne fonctionnent qu'en présence de confiance entre les différentes parties prenantes impliquées (Janssen 2015).

Une deuxième source illustrative a été mobilisée avec une étude de cas sur les coopératives forestières, préparée par une interview avec la coopérative Unisyvla, deuxième plus grande coopérative forestière de France. Cet exemple est particulièrement intéressant car la gestion des forêts s'inscrit dans une temporalité longue, souvent entre 10 et 100 ans, héritant des actions passées et anticipant les besoins des générations futures. Toutefois, cette gestion de long terme est fréquemment interpellée par des urgences à court terme, telles que les défis climatiques et économiques. La transition des futaies régulières, où les arbres sont tous de même âge, vers des futaies irrégulières, où diverses classes d'âge d'arbre cohabitent, représente une évolution majeure dans les modalités de gestion. Cette gestion moderne nécessite une technicité accrue et, par conséquent, entraîne des coûts plus élevés. La disparition progressive des petites entreprises de services forestiers oblige les coopératives à internaliser ces compétences, rendant les économies d'échelle cruciales pour leur viabilité économique...

Avec 13 400 propriétaires adhérents et 380 000 hectares sous gestion, Unisyvla opère sur environ 30 % du territoire français forestier, dont les trois quarts sont privés. La coopérative ne travaille que sur des zones d'agrément, avec une forte présence locale via ses six agences et 17 bureaux. Son conseil d'administration se compose de propriétaires possédant entre 20 et 400 hectares, ce qui assure une représentation diverse. La gestion intégrée de la coopérative repose sur un équilibre budgétaire qui suppose de trouver les recettes nécessaires. Or la question du financement des activités de la coopérative se pose avec acuité : actuellement, les revenus proviennent principalement de la vente du bois. Il n'existe pas à ce stade de mécanismes pour financer les autres services écosystémiques que les forêts fournissent, tels que la régulation du climat et la préservation de la biodiversité. Unisyvla s'engage également dans la recherche et le développement pour gérer durablement la production de bois tout en tenant compte des enjeux du changement climatique.

La gestion forestière durable exige une approche équilibrée entre les impératifs économiques, les défis climatiques et les besoins des générations futures. La transition vers de nouvelles méthodes de gestion, l'adaptation aux changements climatiques et la recherche de nouveaux financements pour les services écosystémiques sont des enjeux cruciaux pour assurer la pérennité des forêts françaises. Dans ce contexte la coopérative peut être vue comme une organisation capable de prendre en compte le temps long de la gestion des ressources, capable de certaines innovations (introduction de nouvelles essences, mise en place de nouveaux modes de gestion...), mais qui suppose d'être articulée avec des politiques publiques adéquates et pour le moment insuffisamment incitatives.

2.2. Le cas de la SCIC Agamy Vignobles

L'innovation organisationnelle se manifeste également dans l'utilisation pour un certain usage de statuts juridiques qui n'étaient pas nécessairement conçus à l'origine pour celui-ci. La SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) en est un bon exemple. Initialement inspirée des coopératives sociales italiennes, la SCIC a évolué pour s'adapter à de nombreux contextes (gestion de filière, développement de projets territoriaux, professionnalisation d'association, etc.) (ex. Thomas 2008 ; Emin & Guibert 2009 ; Suarez et al. 2022). Le cas de la SCIC Agamy Vignobles illustre parfaitement cette flexibilité du statut SCIC.

La SCIC Agamy Vignobles¹ a vu le jour dans un contexte de déprise agricole qui affectait directement la coopérative agricole Agamy. Cette dernière s'étend sur 16 Appellations d'Origine Protégée (AOP) et Indications Géographiques Protégées (IGP), et dispose de trois sites de vinification, générant un chiffre

¹ <https://agamy-vignobles.fr/>



d'affaires de 16 millions d'euros. Elle rassemble 260 vignerons adhérents, représentant un total de 980 hectares de vignes. En partenariat avec la SAFER, La SCIC a pour objet de sécuriser le foncier viticole dans le Beaujolais via le rachat et la remise en valeur de parcelles viticoles. 64 hectares ont ainsi été rachetés grâce au soutien de 416 souscripteurs et un peu plus d'un million de capital cumulé. Trois modalités d'exploitations des terres ainsi acquises sont proposées : soit elles permettent de conforter l'exploitation d'un associé coopérateur, soit elles sont exploitées en portage temporaire par la SCIC (en cas de projet de restructuration ou de transmission), soit enfin en soutien de projets d'installation. L'acquisition de terres est ainsi vue de manière générale comme temporaire, la coopérative a l'objectif final de transmettre le vignoble aux porteurs de projet.

Agamy Vignobles vise ainsi à répondre à plusieurs objectifs : en interne, il s'agit de contribuer à la pérennité de la Coopérative Agamy en préservant ses volumes et ses sites de production. Il s'agit aussi de se développer sur des territoires porteurs du Beaujolais. La SCIC intervient également pour moderniser le vignoble (restructuration, démarches environnementales). Au plan externe, il s'agit de renforcer le lien entre les professionnels agricoles et les citoyens, tout en soulignant l'importance de la ruralité dans le département du Rhône. La SCIC Agamy Vignobles représente une réponse moderne et innovante aux défis contemporains de l'agriculture viticole. En intégrant des valeurs collectives et en ayant l'objectif d'impliquer de multiples acteurs, elle renforce le lien entre la profession agricole et les citoyens. Ce modèle permet non seulement de soutenir la pérennité des vignobles, mais aussi de promouvoir une agriculture durable et solidaire, ancrée dans les valeurs de la ruralité et de la communauté. La coopérative se positionne aussi comme un véritable tremplin pour l'installation des nouveaux vignerons, assurant la continuité et l'évolution du secteur viticole.

3. Résultats du World Café

3.1. Freins et leviers liés à l'émergence & la consolidation des innovations organisationnelles

Les participants ont identifié des facteurs internes et externes à l'émergence des initiatives en matière de gestion durable des ressources.

Facteurs Internes

Dans un premier temps, les participants ont souhaité mettre l'accent sur le rôle moteur des individus leaders de l'innovation. Ces personnes dynamiques et engagées jouent un rôle crucial, par leur motivation et leur capacité à inspirer les autres, elles sont des catalyseurs importants pour l'innovation. Ces innovateurs ont souvent un profil particulier, combinant compétences techniques et organisationnelles. Ils doivent en outre être légitimes, reconnus et acceptés, pour fédérer les acteurs locaux autour de l'initiative. A ce titre ils peuvent pallier les difficultés de l'action collective et la tendance « au statut quo » : une vision claire de l'innovation et de ses objectifs est cruciale pour guider les efforts collectifs et ainsi pour amener les individus à réviser leurs croyances. On retrouve ici ce qu'ont pu dire les économistes D. Kahneman et A. Tversky (1979) sur la tendance à surestimer les pertes et sous-estimer les gains aux changements (notion de point de référence). La résilience et la capacité à surmonter les obstacles sont des atouts majeurs pour maintenir le projet en vie : les leaders de l'innovation ont la capacité à « cadrer » l'innovation pour qu'elle soit alors vue comme acceptable. Pour convaincre le collectif, l'innovation doit être viable économiquement et crédible sur le plan technique : à ce titre elle doit pouvoir s'appuyer sur des preuves tangibles. Des résultats concrets et mesurables aident à gagner la confiance des parties prenantes et à démontrer l'efficacité du projet. Les participants ont ainsi cité des exemples d'outils, indicateurs ou méthodes d'évaluation partagée utilisés pour mesurer l'impact des projets et ajuster les stratégies. Des réflexions sur des « tableaux de bord » de l'innovation pourraient ainsi être encouragées. La notion « d'optimisme prudent » permettrait de bien caractériser la situation initiale de l'émergence :



combiner à la fois un réalisme éclairé qui évite les constats prématurés de succès (« ça va marcher ») et une vision claire « de la où on veut aller ».

Les participants ont constaté aussi le caractère paradoxal de la dynamique de groupe qui donne lieu à l'innovation : l'engagement volontaire des individus et des groupes est essentiel pour lancer et soutenir des initiatives innovantes, il s'appuie souvent sur une certaine cohésion et donc homogénéité au sein du groupe. L'existence d'un socle commun d'intérêt autour de la gestion d'une ressource partagée est nécessaire. Toutefois, d'un autre côté, l'innovation s'appuie souvent sur des « rencontres heureuses » : comme l'illustre l'exemple de la SCIC Agamy, les rencontres fortuites et positives peuvent déclencher des initiatives et apporter des idées nouvelles. L'innovation vient souvent « de ceux qui font un pas de côté ». Enfin dans ce contexte, un point important est que l'innovation en matière de gestion des ressources nécessite le soutien et l'implication des collectivités locales, qui, parce que parties prenantes concernées par l'initiative, peuvent fournir des ressources et un environnement propice.

Facteurs Externes

Un point important est que si les leviers internes précédemment soulignés sont nécessaires, ils ne sont pas suffisants. L'innovation organisationnelle est aussi affaire d'opportunité et de capacité à profiter des moments opportuns. Des crises extérieures, comme celle du COVID-19 qui a favorisé les ventes directes à la ferme, peuvent accélérer l'adoption de nouvelles pratiques. Une situation saine ou de crise peut influencer l'acceptation des innovations comme un « pari sur l'avenir ». Un environnement politique favorable peut faciliter l'émergence et le soutien des initiatives innovantes. L'état des ressources, épuisées ou non, peut déterminer le moment propice pour introduire une innovation. Il y a là aussi un dilemme, mis en avant par G. Fauquet (1935) dans son ouvrage sur le secteur coopératif, désignant les organisations collectives sous l'expression « filles de la nécessité ».

Comme ce dernier le soulignait, cette nécessité doit être combinée à un « esprit d'association », ce qui suppose que la situation permette encore l'interaction entre individus et une certaine dimension entrepreneuriale. Autrement dit la prise de conscience ne doit pas s'accompagner d'une situation de difficulté trop importante conduisant « au désespoir ». Enfin trouver des financements durables et diversifiés est crucial pour la pérennisation des initiatives, garantissant ainsi leur stabilité à long terme.

3.2. Freins et leviers liés à la diffusion des innovations organisationnelles

Dans un premier temps, il est important de définir l'échelle de diffusion, souvent questionnée quand on parle de « mise à l'échelle » (ou « upscaling ») des innovations : s'agit-il d'une diffusion régionale, nationale ou internationale ? Concerne-t-elle des secteurs ou des acteurs différents ? A ce titre les stratégies et les défis varient considérablement en fonction de cette portée.

La diffusion passe d'abord par la connaissance de l'initiative. Pour diffuser efficacement une initiative, l'ensemble des canaux peut être mobilisé. L'important est de mettre en place un « alignement des moyens » : toute stratégie de diffusion ne peut être menée sans moyens, qu'ils soient financiers ou humains. De même, comme l'illustre le cas de la SCIC Agamy Vignobles, le marketing doit être aligné avec les valeurs de l'initiative. Il ne s'agit pas seulement de vendre un produit ou un service, mais de porter des valeurs et de raconter une histoire qui résonne avec les consommateurs. Cette stratégie doit être cohérente avec l'action de l'organisation. En effet des travaux de recherche montrent ainsi le risque de « retour de bâton » sur la pérennité de l'organisation si les consommateurs identifient les allégations portées par le marketing comme non fondées (Szabo & Webster 2021). Une initiative peut avoir deux échelles de diffusion : ces deux échelles peuvent être menées séquentiellement. On peut ainsi communiquer d'abord à échelle locale : il est essentiel de se faire connaître dans un premier temps localement avant d'envisager une diffusion plus large. Une fois implantée localement, l'initiative doit être adaptable pour être reproduite dans d'autres régions ou pays.



Différentes parties prenantes peuvent intervenir. On peut ainsi penser au rôle des pouvoirs publics, qui peuvent sensibiliser ou influencer les comportements des consommateurs moins engagés. Des politiques publiques, subventions ou incitations fiscales peuvent être un levier puissant pour encourager la participation des entreprises et des particuliers. De même les consommateurs jouent également un rôle clé : les consommateurs engagés peuvent devenir des ambassadeurs de l'initiative, partageant leurs expériences et incitant d'autres à participer.

Comme l'illustre le cas de différents réseaux fédératifs d'organisations collectives, les mouvements ont un rôle important dans la diffusion et la pérennisation des initiatives. L'exemple des CUMA, qui peuvent être vues comme un exemple de gestion commune d'une propriété collective est ainsi intéressant : si ces formes de coopératives peuvent émerger un peu partout dans le monde, y compris aux Etats-Unis, leur diffusion et consolidation nécessitent la présence d'un réseau fédératif dense capable de repérer et diffuser ce modèle (Cornée et al. 2020). On remarque aussi que les grandes structures ont souvent les ressources nécessaires pour piloter des initiatives durables à grande échelle (Musson & Rousselière 2020). Leur implication peut donner une impulsion significative à la diffusion grâce à leur portée et à leurs moyens.

4. Discussion et Conclusion

La transition agroécologique est un enjeu majeur pour les organisations, qu'elles soient grandes ou petites, émergentes ou instituées. Bien que menées dans un délai très court, les discussions en atelier ont fait ressortir l'importance de comprendre les dynamiques d'innovation à l'œuvre dans ces structures. Comme souligné, des moyens financiers, techniques et humains importants peuvent être nécessaires pour assurer la transition agroécologique, ce qui peuvent favoriser la croissance des organisations. Toutefois ces gains liés à des économies d'échelles peuvent se payer d'une diminution du capital social (Nilsson et al. 2012). Or comme le souligne la recherche (voir la méta-analyse de Janssen 2015), capital social et confiance sont nécessaires pour le bon fonctionnement de l'organisation. Les innovations organisationnelles dépendent ainsi d'un délicat équilibre entre facteurs internes et externes pour émerger et se consolider. La combinaison de compétences, de vision, de résilience, de soutien collectif et d'opportunités contextuelles joue un rôle déterminant dans leur succès à long terme.

Les participants ont été attentifs à bien prendre en compte les différences de logique de développement et de diffusion entre les échelles : ainsi les innovations organisationnelles émergent pour répondre à des besoins locaux, mais leur diffusion suppose d'accéder à d'autres ressources. Les initiatives doivent être soutenues par des preuves tangibles de leur impact et par un financement stable pour garantir leur pérennité. Ainsi, les innovations peuvent prospérer, contribuant à la transformation et à l'amélioration des organisations. Enfin elles doivent trouver un modèle économique compatible avec leur mission sociale et/ou les objectifs environnementaux qui leur sont donnés par les pouvoirs publics ou les citoyens en général. De nombreux travaux portent sur cette difficulté à concilier ces deux dimensions (Klein et al. 2021). Ce problème a été bien illustré par l'exemple des coopératives forestières dont l'essentiel des revenus provient de la valorisation du bois et non de la réalisation de leurs services écosystémiques. Outre un problème d'alignement avec des politiques publiques adéquates, Klein et al. (2021) montrent tout l'intérêt à une action proactive des organisations, par la communication, la transparence sur leur actions et l'implication des différentes parties prenantes.

Les exemples abordés dans l'atelier ont souligné aussi le lien entre innovation organisationnelle et innovation environnementale. Un point intéressant est l'effet indirect de l'économie sociale sur l'environnement, effet non nécessairement voulu initialement (ex des CUMA ou de l'ESS en général) (Rousselière et al. 2024), comme l'illustre le cas de la SCIC Agamy, pensée d'abord comme moyen de résoudre la crise liée à la déprise agricole mais qui par son action conduit à l'accompagnement des agriculteurs vers des démarches environnementales. De manière plus générale ceci renvoie à la question de « l'agroécologie silencieuse » telle qu'illustrée par Lucas (2021) car les options prises par ces



agriculteurs font peu l'objet de débats entre eux, en termes environnementaux ou agroécologiques. Les fédérations et les politiques publiques ont également un rôle à jouer dans cette transition. Elles peuvent soutenir les initiatives agroécologiques, créer des cadres favorables et encourager l'expérimentation. Trouver un équilibre entre l'innovation et la régulation est essentiel pour permettre aux organisations de s'engager dans des pratiques plus durables. Enfin, le droit à l'expérimentation est un enjeu clé. Il est nécessaire de mettre en place des cadres juridiques qui encouragent les initiatives agroécologiques tout en garantissant la sécurité et la viabilité des expérimentations.

Ethique

Les auteurs déclarent que les expérimentations ont été réalisées en conformité avec les réglementations nationales applicables.

Déclaration sur la disponibilité des données et des modèles

Les données qui étayent les résultats évoqués dans cet article sont accessibles sur demande auprès de l'auteur de correspondance de l'article.

Déclaration relative à l'Intelligence artificielle générative et aux technologies assistées par l'Intelligence artificielle dans le processus de rédaction.

Les auteurs n'ont pas utilisé de technologies assistées par intelligence artificielle dans le processus de rédaction.

ORCIDs des auteurs

DR : <https://orcid.org/0000-0001-9544-1076>

EB : <https://orcid.org/0009-0009-8960-6255>

Contributions des auteurs

DR : Organisation de l'atelier, rédaction de l'article

EB : Prise de notes, animation d'une table ronde, relecture et modification de l'article

SC : Intervention, participation à l'atelier, relecture et modification de l'article

Déclaration d'intérêt

Les auteurs déclarent ne pas travailler, ne conseiller, ne pas posséder de parts, ne pas recevoir pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et ne déclarent aucune autre affiliation que celles citées en début d'article.

Remerciements

Les auteurs remercient Eva Guichet pour la prise de notes lors des ateliers ainsi que Aurélie Gauguery et Philippe Prévost pour la qualité de l'organisation du colloque.

Références bibliographiques :

Bloor, I. S., Duncan, P. F., Dignan, S. P., Emmerson, J., Beard, D., Gell, F. R., ... & Kaiser, M. J. (2021). Boom not bust: cooperative management as a mechanism for improving the commercial efficiency and environmental outcomes of regional scallop fisheries. *Marine Policy*, 132, 104649.

Cornée, S., Le Guernic, M., & Rousselière, D. (2020). Governing common-property assets: Theory and evidence from agriculture. *Journal of Business Ethics*, 166, 691-710.

Emin, S., & Guibert, G. (2009). Mise en œuvre des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) dans le secteur culturel. Diversités entrepreneuriales et difficultés managériales. *Innovations*, (2), 71-97.

Fauquet, G. (1942). Le Secteur coopératif. Essai sur la place de l'Homme dans les Institutions coopératives et de celles-ci dans l'Économie. (4e éd. - 1935). Paris : PUF.

Hardin, G. (1968) The tragedy of the commons, *Science*, 13 december, 243-248.



- Holt, C. A., Johnson, C. A., Mallow, C. A., & Sullivan, S. P. (2012). Water externalities: tragedy of the common canal. *Southern Economic Journal*, 78(4), 1142-1162.
- Janssen, M. A. (2015). A behavioral perspective on the governance of common resources. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 12, 1-5.
- Kahneman, D., & Tversky, A. (1979). Prospect theory: An analysis of decision under risk. *Econometrica*, 47, p. 263-291.
- Klein, S., Schneider, S., & Spieth, P. (2021). How to stay on the road? A business model perspective on mission drift in social purpose organizations. *Journal of Business Research*, 125, 658-671.
- Löhr, K., Weinhardt, M., & Sieber, S. (2020). The “World Café” as a participatory method for collecting qualitative data. *International journal of qualitative methods*, 19, 1-15.
- Lucas, V. (2021). A “silent” agroecology: the significance of unrecognized sociotechnical changes made by French farmers. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 102(1), 1-23.
- Musson, A., & Rousselière, D. (2020). Le rôle des coopératives dans la diffusion d’une éco-innovation: le cas de l’adoption de films recyclés par les maraîchers du bassin nantais. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 11(3).
- Nilsson, J., Svendsen, G. L., & Svendsen, G. T. (2012). Are large and complex agricultural cooperatives losing their social capital?. *Agribusiness*, 28(2), 187-204.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press.
- Rousselière, D., Bouchard, M. J., & Rousselière, S. (2024). How does the social economy contribute to social and environmental innovation? Evidence of direct and indirect effects from a European survey. *Research Policy*, 53(5), 104991.
- Ruiz-Pérez, M., Franco-Múgica, F., González, J. A., Gómez-Baggethun, E., & Alberruche-Rico, M. A. (2011). An institutional analysis of the sustainability of fisheries: Insights from FishBanks simulation game. *Ocean & coastal management*, 54(8), 585-592.
- Sterman, J. D. (2012). Sustaining sustainability: creating a systems science in a fragmented academy and polarized world. *Sustainability science: The emerging paradigm and the urban environment*, 21-58.
- Suarez, N., Triboulet, P., Arnaud, C., & Château Terrisse, P. (2022). Les réponses des Scic aux enjeux agricoles émergents: panorama et dynamiques. *RECMA*, (1), 64-82.
- Szabo, S., & Webster, J. (2021). Perceived greenwashing: the effects of green marketing on environmental and product perceptions. *Journal of business ethics*, 171, 719-739.
- Thomas, F. (2008). SCIC et agriculture: le temps des défricheurs. *RECMA*, (310), 17-30.
- Ziegler, R., Bauwens, T., Roy, M. J., Teasdale, S., Fourrier, A., & Raufflet, E. (2023). Embedding circularity: Theorizing the social economy, its potential, and its challenges. *Ecological Economics*, 214, 107970.



Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 4.0)
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l’article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue Innovations Agronomiques et son DOI, la date de publication.